



VOTRE RÉFÉRENCE EN ENTREPRENEURIAT

Mémoire

Présenté par

Le CLD Montréal-Nord

Membre de l'Inter CLD de Montréal

**Présenté à la Commission d'agglomération sur le développement économique
et urbain et l'habitation**

Mars 2012

Partenariats

MDEIE

Emploi-Québec

Ville de Montréal

Arrondissement de Montréal-Nord

Desjardins Caisse Populaire Montréal-Nord

Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord

AGARC

Réseau M

Le CLD Montréal-Nord est membre de l'Inter CLD de Montréal.

Le CLD Montréal-Nord est soutenu financièrement par :

Gouvernement du Québec

Ville de Montréal

Arrondissement de Montréal-Nord

CLD Montréal-Nord

11211, avenue Hébert

Montréal-Nord (Québec) H1H 3X5

Tél. : 514-353-7171

Télec. : 514-353-5832

info@cldmn.qc.ca

www.cldmn.qc.ca

Utilisation du masculin

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

TABLE DES MATIÈRES

• Préambule	# 3
• Sommaire	# 3
• Présentation du CLD de Montréal-Nord	# 6
• Des interventions structurantes pour les quartiers	# 9
• Conclusion – Le CLD, une organisation de développement économique à forte valeur ajoutée	# 9

SOMMAIRE

Présentation du CLD Montréal-Nord

Le CLD Montréal-Nord est la référence en entrepreneuriat sur le territoire de Montréal-Nord. Il est la principale ressource dans ce domaine et vient ainsi en aide aux gens désirant démarrer des entreprises ou à ceux dont elle est déjà en activité. Le CLD Montréal-Nord offre une gamme de services diversifiés, d'activités de toutes sortes et prend les moyens nécessaires pour connaître plus à fond sa clientèle, ses besoins et ses projets.

Représentativité du CLD Montréal-Nord

Notre PALÉE est l'exemple parfait de la représentativité du CLD qui se caractérise par sa vision de développement socio-économique « endogène », basée sur l'implication de tous les acteurs du milieu pour faire de Montréal-Nord un territoire économiquement et socialement attrayant. Ce PALÉE est produit grâce au maintien des liens étroits avec les partenaires de la communauté, acteurs œuvrant dans l'emploi et la formation, acteurs œuvrant dans le développement économique et acteurs œuvrant dans le développement communautaire et l'économie sociale.

Au cours des dernières années, le CLD Montréal-Nord s'est donné comme mission d'élargir son champ d'horizon de façon à pouvoir mieux cibler sa clientèle. L'équipe du CLD espère ainsi toujours être en mesure de bien répondre aux demandes effectuées en plus d'offrir les ressources adéquates. C'est pourquoi les membres de l'équipe s'impliquent dans diverses activités et font partie de plusieurs comités. De plus, au CLD Montréal-Nord, nous croyons que le travail en partenariat est un moyen plus qu'efficace pour répondre à la demande puisqu'il fait en sorte de diversifier et de compléter son offre de services.

Préambule :

Réseau des CDEC et CLD de l'Île de Montréal

PROPOSITION POUR L'AMÉLIORATION ET LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT DE MONTRÉAL

Sommaire de la proposition

Expression de la volonté des milieux montréalais de se donner des outils pour leur développement économique et social, le *Réseau de soutien à l'entrepreneuriat de Montréal* se développe depuis plus de 25 ans. Il est né des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui se préoccupent principalement de développement économique et d'intégration sociale dans les quartiers de Montréal ainsi que des Sociétés de développement économique locales des anciennes villes de banlieue et du centre-ville qui sont devenus, par la suite, des Centres locaux de développement (CLD).

Depuis sa création, ce réseau est un partenaire majeur dans le développement économique de Montréal. Il a démontré son efficacité en soutenant des acteurs locaux, en renforçant les réseaux de solidarité, en repérant des occasions de développement, en stimulant et en menant à bien les initiatives locales et en soutenant l'intégration économique partout sur l'Île de Montréal. Il a développé un « savoir-faire ensemble » basé sur une concertation mobilisant des gens d'affaires, des institutions de la santé et de l'éducation, des syndicats, des organisations communautaires et culturelles, le monde municipal et des résidants. Il est un point de convergence dans les discussions préliminaires, négociations, consultations ou débats sur le développement économique local à Montréal.

Au sein de ce réseau, les CDÉC et les CLD collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) et le Fonds de développement de l'emploi de Montréal (FDEM) afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût aux entreprises, et contribuer à éviter la multiplication d'organismes de développement local. Grâce au large éventail de services destinés à soutenir le démarrage et la croissance des entreprises, ce réseau favorise la création et le maintien des emplois sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal et contribue à arrimer les grands projets au niveau local pour favoriser la création d'emplois et l'insertion en emploi. Le réseau des CDÉC et des CLD de Montréal constitue ainsi la seule approche qui mette à profit les forces et les initiatives locales pour développer un tissu économique et social dynamique, participatif et cohérent sur l'ensemble de l'Île de Montréal.

Les CDÉC et les CLD estiment que ce réseau doit être renforcé conformément aux politiques sectorielles et au modèle d'organisation de la ville et de l'agglomération basé sur :

- la décentralisation et le partage équilibré des responsabilités entre les services corporatifs et les arrondissements;
- la gouvernance locale des organismes de soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat, adaptée aux réalités et aux attentes propres à chaque milieu;
- le développement durable et l'intégration des dimensions sociales, environnementales et culturelles au développement économique;
- la volonté de la communauté à se développer en misant sur le renforcement et le partage des compétences des personnes et des organisations ainsi que la mise en commun des ressources.

Ce renforcement permettra l'amélioration de l'offre de services aux entrepreneurs et aux entreprises en s'appuyant sur :

- la mission des différents organismes;
- l'expertise des organismes et des intervenants;
- le partenariat.

C'est pourquoi, les CDÉC et les CLD de l'Île de Montréal demandent aux services corporatifs de la Ville et aux élus de l'Agglomération de Montréal de renforcer leur partenariat avec ce réseau pour améliorer et renforcer les services aux entrepreneurs et aux entreprises et faire du réseau montréalais un modèle pour l'ancrage dans les communautés locales et le développement d'une économie durable et équitable. Ils demandent aussi que la Ville étudie, avec les instances gouvernementales provinciales un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs.

RECOMMANDATIONS DES CDÉC ET DES CLD

Attendu que :

- ❖ La Loi 34 prévoit que chaque territoire de MRC soit doté d'un CLD pour agir à titre de « porte d'entrée » universelle pour l'aide à l'entrepreneuriat et le soutien au développement économique local;
- ❖ Conformément à l'esprit de la Loi 34, les arrondissements et les villes liées à Montréal constituent des unités territoriales locales appropriées pour le déploiement d'une stratégie de développement économique local;
- ❖ La stratégie de développement économique de Montréal prévoit que les CLD et les CDÉC offrent le service de première ligne en développement économique local;
- ❖ Les CLD et les CDÉC ont l'obligation de préparer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), développé en lien avec les stratégies de développement économique de la Ville de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- ❖ Le PALÉE vise à mobiliser et impliquer les acteurs locaux et les citoyens concernés dans la définition des orientations et des priorités d'action afin de respecter la volonté du milieu en matière de développement économique local;
- ❖ L'historique des CDÉC et des CLD du Québec permet de constater que :
 - a) Le gouvernement du Québec a reconnu le principe du développement endogène et l'importance de concrétiser au niveau local les outils et les leviers nécessaires au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises;
 - b) L'entrepreneuriat englobe les activités de développement de l'entreprise du prédémarrage à l'expansion;
 - c) La création des CLD visait à offrir l'ensemble des services à l'entrepreneuriat et aux entreprises dans un seul lieu reconnu comme tel pour un milieu donné;
- ❖ Le gouvernement du Québec reconnaît que les CLD et les CDÉC sont des acteurs incontournables pour la réalisation de la nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat;
- ❖ Les organismes locaux de développement économique ont développé, depuis de nombreuses années, une expertise solide en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal;
- ❖ Les CDÉC et les CLD travaillent conjointement et collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les SAJE, le FDEM et plusieurs organismes spécialisés ou sectoriels, afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût et de contribuer à réduire la multiplication d'organismes;
- ❖ Les politiques de développement durable du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal reconnaissent implicitement l'intérêt d'une approche de développement local intégré prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles du développement;
- ❖ La résolution adoptée le 22 novembre 2010 par la Ville de Montréal affirme « son soutien au réseau de développement économique local de l'île de Montréal », reconnaît « l'apport considérable de ce réseau au développement de la communauté montréalaise » et recommande « d'étudier, dès le début de l'année 2011, les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal »;
- ❖ La résolution du 22 février 2010 de la Ville de Montréal invite donc l'ensemble des intervenants en développement économique à une réflexion sur l'amélioration et le renforcement du réseau et des pratiques de soutien à l'entrepreneuriat à Montréal;

- ❖ La résolution du 23 novembre 2010 du conseil municipal de Montréal vise à « étudier les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal.

Le réseau des CDÉC et des CLD de Montréal recommande à la Ville de Montréal :

1. de reconnaître que les CLD et les CDÉC exerçant un mandat de CLD sont les coordonnateurs des activités entrepreneuriales dans leurs territoires respectifs, comme l'a fait le gouvernement du Québec par la Loi 34 et la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat,
2. de continuer à travailler de concert avec les organismes existants afin de permettre une coordination optimale de l'ensemble des services et programmes de soutien aux entrepreneurs tout en limitant la création de nouveaux organismes dédiés à des clientèles spécifiques;
3. de permettre aux organismes qui le souhaitent de regrouper certains de leurs services;
4. de favoriser une collaboration des services corporatifs de la Ville avec les organismes de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat afin de définir ensemble les besoins de leurs clients en matière de service de deuxième ligne et les aider à y répondre;
5. de soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de toute l'île de Montréal des services et des solutions développées localement.
6. de mettre sur pied un groupe de travail comprenant les CLD, les CDEC, le MAMROT et le MDEIE afin d'étudier un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs et équitables.

PRÉSENTATION DU CLD MONTRÉAL-NORD

Date de fondation

Le CLD Montréal-Nord a été créé en 1999. Cependant, à cette époque, il était connu sous le nom de CLD Anjou – Montréal-Est, et ce, jusqu'en 2004. En avril de cette année, il a changé de nomination pour le CLD Anjou – Montréal-Nord. Finalement, en avril 2005, à la suite d'une défusion, le Centre local de développement devient le CLD Montréal-Nord.

Territoire desservi

Montréal-Nord est situé au nord-est de l'île de Montréal, à 20 minutes du centre-ville. Il est bordé par les arrondissements de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Saint-Léonard et Ahuntsic-Cartierville.

Un territoire convivial et diversifié

- Localisation stratégique au cœur de la région métropolitaine de Montréal, à proximité des principaux axes routiers nord-sud (autoroutes 15 et 25) et est-ouest (autoroutes 20 et 40)
- Territoire de 11,1 km²
- 83 911 habitants
- 9^e arrondissement le plus peuplé de la ville de Montréal
- 5,2 % de la population de la ville et 4,5 % de la population de l'agglomération de Montréal

- Densité de population de 7 594 habitants au km²
- 22 000 familles
- Revenu familial moyen : 40 000 \$
- Une grande diversité culturelle et ethnique puisque 32 % des habitants ne sont pas nés au Canada
- Une vie communautaire et sociale riche et diversifiée
- Un fort sentiment d'appartenance

Un territoire dynamique

- Une économie dynamique avec plus de 1800 entreprises et plus de 20 000 emplois
- Un secteur commercial dynamique et animé avec plusieurs centres et rues commerciales
- Un secteur industriel performant avec 5 principales filières industrielles :
 - Alimentation (30 entreprises – 2043 emplois)
 - Métallurgie et usinage (67 entreprises – 1124 emplois)
 - Automobile (210 entreprises – 756 emplois)
 - Construction (83 entreprises – 685 emplois)
 - Meuble (26 entreprises – 426 emplois)

Un territoire tourné vers l'avenir

Actuellement, notre territoire est englouti par un dynamisme social et économique sans précédent avec plusieurs grands projets d'aménagement :

- La requalification du boulevard Pie-IX
- L'aménagement du carrefour Henri-Bourassa / Pie-IX
- Le service rapide par bus (SRB)
- Le train de l'est
- Le réaménagement de la rue de Charlevoix.

Structure juridique

Le CLD Montréal-Nord est un organisme sans but lucratif, donc géré par un conseil d'administration composé d'une douzaine de bénévoles responsable d'orienter la gestion de notre organisme. Le rôle du c.a. est d'adopter les règlements administratifs généraux et d'approuver les états financiers vérifiés. Le nombre accru de réunions entre les membres du c.a. assure une meilleure transmission des décisions et de l'information.

Mission

La mission du CLD Montréal-Nord est d'assurer le développement économique du territoire et d'agir en tant que soutien principal à l'entrepreneuriat. Il offre un guichet multiservice pour les entrepreneurs qui ont besoin de soutien technique, professionnel ou d'une aide financière pour la concrétisation de leurs projets menant à la création ou au maintien d'emplois à l'intérieur du territoire.

Mandat

Dans un esprit de micro-économie, le CLD Montréal-Nord accueille les promoteurs en leur offrant des séances d'information mensuelles, du soutien technique (comme l'aide à la réalisation du plan d'affaires), de l'aide financière ainsi que des formations en collaboration avec les partenaires.

Le CLD organise également plusieurs activités de réseautage et de formations destinées tant aux entreprises en créations qu'existantes. D'ailleurs, pour ces dernières, les conseillers offrent un accompagnement pour la consolidation, la relève, l'expansion, l'exportation et le développement des affaires en plus de tous les autres services offerts aux entreprises en création.

FONCTIONNEMENT

Principes d'intervention

Le CLD Montréal-Nord, comme tous les autres organismes de développement économique de Montréal, est tenu de soumettre un rapport sommaire et un rapport annuel à la fin de chaque année financière, lequel rapport est produit par un système de gestion qui nous permet de cumuler nos données tout au long de l'année.

Chaque fois qu'un conseiller du CLD rencontre un entrepreneur ou une entreprise, il doit compléter une intervention dans notre base de données (Gestion CLD) en spécifiant, entre autres, la durée de l'intervention ainsi que les sujets abordés durant la rencontre. Une fois validée, l'intervention est automatiquement compilée, ce qui permet de nous ajuster en cours d'année dans le but de produire un rapport annuel le plus juste possible. L'intervention peut se présenter sous forme de visite au bureau, de déplacement en entreprise, de conversation téléphonique ou simplement, de compilation de temps.

Représentativité

Dans le but de faire connaître ses services, pour ainsi aider le plus gens possible, le CLD Montréal-Nord s'associe, au cours de l'année, à plusieurs partenaires pour les réalisations de leurs projets, événements ou autres. L'implication du CLD peut se faire sous forme d'aide financière, de ressources humaines ou bien de participation directe, comme ce fût le cas pour le Rendez-vous entrepreneurial de Montréal-Nord 2012. En effet, cet événement a réuni plus de 200 participants qui sont venus visiter les 27 exposants offrant de l'information sur leurs produits et service. Le CLD et la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord ont travaillé conjointement durant plus d'un an pour mettre sur pied cet événement qui s'est avéré être un franc succès et qui se répétera l'an prochain.

En plus de ses implications auprès des partenaires, le CLD offre plusieurs ateliers de formation tout au long de l'année qui porte sur divers sujets (comptabilité d'entreprise, marketing, médias sociaux, etc.) et qui sont destinés tant aux entreprises existantes qu'en création.

ACTIVITÉS ET SERVICES

Note : Voir fiche des services.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Au cours des 5 dernières années, le CLD Montréal-Nord a vu près d'un millier de personnes franchir ses portes pour venir y cueillir de l'information générale. Nous leur avons ainsi offert une dizaine d'ateliers de formations ayant accueilli plus d'une centaine de participants ainsi que 29 séances d'information générale (300 participations).

Les conseillers du CLD ont réalisé 535 interventions et financé environ 25 entreprises à la hauteur de plus de 800 000 \$. L'équipe du CLD a également permis la création de 71 nouvelles entreprises à but lucratif parmi lesquelles ont découlé 20 nouveaux emplois et la consolidation de 14 autres. Cinq entreprises d'économie sociale ont également vu le jour (20 nouveaux emplois et consolidation de 41 autres).

Le CLD est également actif dans plusieurs dossiers :

- Répertoire annuel des entreprises
- Recensement des entreprises manufacturières

- Étude de revitalisation zone industrielle sud
- Coordination de la table économie et emploi
- Création d'un bulletin trimestriel

Dossiers avec des partenaires :

- Concours La passion d'entreprendre
- Comité consultatif Montréal-Nord jeunesse et gangs de rues
- Comité stratégique économique
- Cours Lancement d'une entreprise
- La fête de l'emploi et de la formation
- ACLDQ
- Consortium CMM
- FDEM
- Inter-CLD
- S2L

Des interventions de développement économique efficaces

Note : Les données quantitatives sont présentées dans les fiches synthèses des fonds

Des interventions structurantes pour les quartiers

- Création d'un incubateur ayant profité à plus de 21 nouveaux promoteurs.
- Création d'une cellule de mentorat pour entrepreneurs 7 mentor pour 9 dyades
- Différents programme d'accompagnement pour commerçants
- Calendrier de formation pour entrepreneurs
- Rédaction du PALÉE.

Conclusion

Le CLD, une organisation de développement économique à forte valeur ajoutée

Note : Voir fiches grandes réalisations

Vision des prochaines années

Montréal-Nord vit actuellement de profondes transformations, qui se poursuivront au cours des prochaines années. Cette revitalisation territoriale passera, entre autres, par le développement de projets structurants tels que :

- La revitalisation du secteur industriel Sud
- Le nouveau carrefour urbain du viaduc Pie-IX/Henri-Bourassa
- Des travaux sur l'échangeur : pont Pie-IX abaissé, travaux de voiries et pistes cyclables
- La mise en place du SRB (service rapide par bus)
- Le verdissement sur le boulevard et à la sortie de l'échangeur
- Le réaménagement du centre commercial Forest
- La création d'un square public
- Le développement résidentiel près de la future gare Montréal-Nord du train de l'est
- Etc.

Parallèlement, Montréal-Nord mise sur la revitalisation de ses principales artères commerciales (Monselet, Charleroi, Fleury, Pie-IX) dans le but, entre autres, d'améliorer la diversité et la qualité

des services offerts. À ce titre, la revitalisation de la rue de Charlevoix est déjà bien entamée. L'activité commerciale de l'artère a été redynamisée en plus d'offrir aux résidents des alentours les commerces de base nécessaires.

L'un des principaux enjeux de cette importante revitalisation territoriale sera d'assurer une cohérence et une synergie entre les divers intervenants économiques de Montréal-Nord, et ce, à l'intérieur d'une vision commune des transformations à réaliser, soutenue par une culture de participation, de collaboration et d'efficacité. Pour y arriver, il sera nécessaire de créer un leadership fort qui saura entretenir la vision, utiliser les forces actives de son milieu et les mobiliser.

Par ailleurs, bien que la revitalisation territoriale améliorera grandement l'attraction pour Montréal-Nord, la perception extérieure devrait, quant à elle, évoluer lentement. Dans ce cadre, il sera impératif de travailler, en collaboration avec les partenaires du milieu, à la promotion de l'image renouvelée de Montréal-Nord auprès des acteurs concernés : Montréal international, Investissement Québec, MDEIE et la Ville de Montréal.

Fiche « Grandes réalisations » Développement urbain



Projet : Revitalisation de l'artère commerciale de Charleroi

Revitalisation de la rue de Charleroi

Les défis sont nombreux pour que la rue de Charleroi se redéfinisse comme l'artère commerciale principale et redevienne le cœur de l'arrondissement offrant des lieux de détente pour ses diverses clientèles.

Principaux objectifs

- Favoriser une plus grande circulation piétonne et cycliste;
- Améliorer l'image et l'attractivité de l'artère;
- Accroître la fréquentation des commerces et des services;
- Diversifier l'activité commerciale;
- Favoriser l'arrivée de nouveaux commerces;
- Soutenir la revitalisation et le réaménagement de l'artère commerciale;
- Augmenter la qualité des milieux de vie;
- Favoriser la croissance économique;
- Créer un lien entre les pôles d'activité.
- Rénover des façades et des vitrines.
- Revoir la réglementation afin d'harmoniser les matériaux et les enseignes.
- Favoriser le changement d'enseignes désuètes

Principaux participants et partenaires

La revitalisation a mobilisé et mobilise toujours plusieurs partenaires. Les principaux partenaires sont :

- La CDEC Montréal-Nord : a joué un rôle central comme porteur de ce projet. Elle a animé, planifié et organisé la réalisation de ce projet. Elle a soutenu les commerçants en offrant des ateliers de formation sur les différents aspects des activités commerciales;
- L' Association des gens d'affaires de la rue Charleroi (AGARC)
- L'arrondissement de Montréal-Nord : aménagement urbain, revitalisation des infrastructures, etc.
- La Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN) : participation dans l'animation et la planification de la revitalisation;
- L'association Artistes en arts visuels du nord de Montréal (AAVNM) : participation dans l'animation et l'organisation de l'évènement Charleroi en fête.

Revitalisation de la rue de Charleroi

Bref historique

Date	Évènement
2005	Création d'une braderie annuelle (8 ^e édition en 2012)
2007	Création de l'AGARC
2008	Premier bulletin de AGARC
2009	Le programme de diagnostic commercial; Sondage auprès des résidents de Montréal-Nord pour déterminer le potentiel commercial de la rue de Charleroi; Formation prévention des pertes
2010	Obtention du PR@M Formation en design commercial Début des travaux d'aménagement
2011	Démarchage et promotion du programme PR@M;

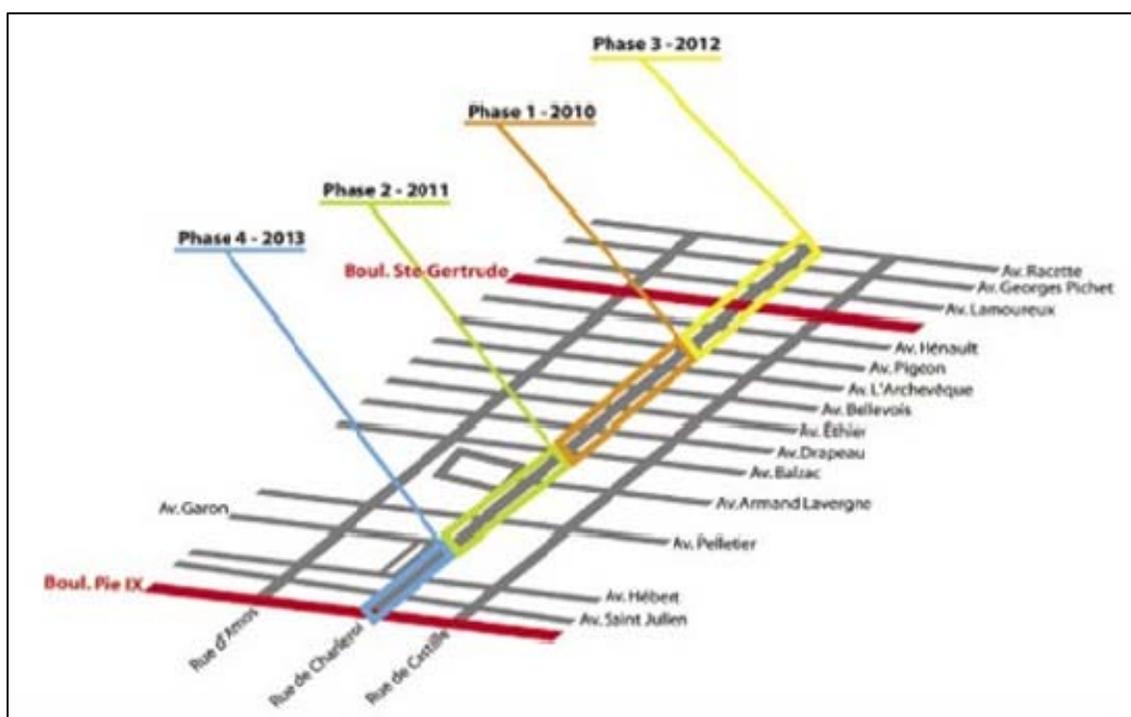
Revitalisation de la rue de Charleroi

Principales réalisations

1- L'aménagement urbain

La revitalisation vise, en premier lieu le réaménagement de l'espace public entre le boulevard Pie-IX et l'avenue Racette. Le réaménagement se fait sur quatre phases entre 2010 et 2013.

Les différentes phases des travaux sur la rue Charleroi



Le réaménagement consiste principalement à :

- Refaire et élargir les trottoirs;
- Refaire le pavage et aménager des saillies;
- Marquer les intersections et les traverses piétonnes au moyen d'un pavage coloré;
- Installer de nouveaux lampadaires de signature distinctive;
- Installer du mobilier urbain (bancs, bacs à fleurs, bacs de recyclage, etc.);
- Installer des décorations lumineuses;
- La réfection de la bibliothèque Charleroi s'inscrit également dans le projet global de revitalisation de l'artère commerciale. La façade sera modernisée et une petite place publique sera aménagée.

Revitalisation de la rue de Charleroi

Le PR@M commerce

L'objectif des travaux d'aménagement consiste à susciter l'investissement privé des commerçants. Afin de les encourager, les propriétaires ou locataires de commerces ont accès au programme PR@M commerce, un programme de subvention à la rénovation commerciale mis en place par la Ville de Montréal sur 28 artères sélectionnées, incluant la rue de Charleroi.

Le programme PR@M-Commerce a pour but de promouvoir la mise en valeur commerciale et d'aider les gens d'affaires dans leurs projets de rénovation. En améliorant l'image extérieure des commerces, les gens d'affaires pourront rendre leur établissement plus invitant et répondre plus adéquatement aux besoins de la clientèle tout en participant à la revitalisation générale de l'artère.

À la date de 28 février 2012, huit commerçants ont bénéficié de ce programme et effectué des travaux d'aménagements et de rénovations, dans leur commerce.

Exemple des travaux réalisés sur Charleroi grâce au PR@M:

Magasin Jean-Coutu



Revitalisation de la rue de Charleroi

Conclusion

Le projet de la revitalisation de Charleroi est un exemple parfait d'un cas de revitalisation urbaine et de développement économique local intégré et ce pour plusieurs raisons :

Premièrement, ce projet montre le rôle actif que les CDEC et CLD peuvent jouer dans l'animation des milieux et la sensibilisation de la mobilisation pour la réussite des projets de développement économique et urbain.

Deuxièmement, ce projet est un bel exemple de l'importance de la concertation et la collaboration entre les différents partenaires locaux pour la réussite des projets de développement local.

Troisièmement, ce projet montre le retour des rues commerciales et le commerce de proximité comme une nouvelle tendance dans le commerce de détail et un outil important de revitalisation économique et sociale.

Fiche « Grandes réalisations » : Main-d'œuvre



Projet: La Table économie et emploi de Montréal-Nord

La Table économie et emploi de Montréal-Nord

Informations générales

La Table économie et emploi de Montréal-Nord est une table de concertation qui vise à apporter une réponse concrète aux problématiques de l'emploi et de l'intégration au marché du travail. Elle réunit plusieurs partenaires qui représentent les différentes organisations qui œuvrent dans le domaine de l'emploi, la lutte au chômage et le développement socio-économique du territoire. La table agit à titre d'espace d'échange et de réseautage entre ses différents membres. Cette table mise ainsi sur la coopération et le partenariat actif entre ces organisations afin d'atteindre ses objectifs. Au besoin, elle interpelle d'autres partenaires pouvant contribuer à la réalisation de sa mission.

Principaux objectifs

- Créer une coopération entre les différentes organisations du territoire qui œuvrent au niveau de la formation et l'emploi;
- Favoriser l'émergence d'initiatives et de projets visant l'intégration au marché du travail et le développement des entreprises dans une perspective de développement durable.

La Table économie et emploi de Montréal-Nord

Principaux participants et partenaires

La Table économie et emploi de Montréal-Nord est une table de concertation qui réunit plusieurs partenaires :

- Le Centre local d'emploi (CLÉ) Montréal-Nord
- Emploi-Québec
- L'Arrondissement de Montréal-Nord
- Les Fourchettes de l'espoir
- Service Canada
- Le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Bourassa-Sauvé
- La Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN)
- Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC)
- La Commission scolaire de la Pointe de l'île
- La Ville de Montréal
- Le Café jeunesse multiculturel
- Le MDEIE
- Impulsion-Travail

La Table économie et emploi de Montréal-Nord

Principales réalisations

Les participants à la table ont travaillé ensemble sur plusieurs projets, tels que:

Au boulot

Au boulot est un bulletin d'information dynamique ayant pour but de faire découvrir à tous les résidents et entreprises les ressources et services offerts en employabilité sur le territoire de Montréal-Nord, en plus de faire connaître les possibilités de carrière et les métiers en demande.

Son but premier est donc d'accroître l'arrimage entre chercheurs et offreurs d'emplois. Cette initiative d'Emploi-Québec est, en fait, une concertation entre partenaires locaux venant en aide aux individus et entreprises de Montréal-Nord. On y trouve toute l'information sur le marché du travail local. *Au boulot* est distribué dans plus de 40 000 foyers huit fois l'an et dans les entreprises du territoire bisannuellement.

La Table économie et emploi de Montréal-Nord

Fête de l'emploi et de la formation de Montréal-Nord

En 2009, les membres de la Table économie et emploi de Montréal-Nord ont décidé de se mettre au service des jeunes de l'arrondissement en mettant sur pied *La fête de l'emploi et de la formation de Montréal-Nord*.

Cet événement avait pour but de mieux leur faire comprendre les réalités du marché du travail grâce à la présence d'employeurs, mais aussi la tenue d'ateliers et de conférences en lien avec le sujet en plus de diffuser les services offerts aux jeunes en ce qui a trait à l'emploi et à la formation.



La Table économie et emploi de Montréal-Nord

Fête de l'emploi et de la formation de Montréal-Nord

La première édition de cet événement a eu lieu le jeudi 25 février 2010, à l'école Frédérick-Banting. Tout au long de la visite, les jeunes ont eu la possibilité de s'informer aux différents kiosques grâce aux activités diverses comme l'évaluation de cv, des ateliers sur les emplois d'été, des simulations d'entrevues en plus de pouvoir profiter d'un babillard d'offres d'emplois et de conseils sur l'orientation, entre autres.

Cette première édition a été un succès avec 250 jeunes et 35 exposants, autant des organismes, des établissements scolaires que des entreprises de l'arrondissement.



Plusieurs acteurs importants comme Service Canada, le Centre local de développement de Montréal-Nord (CLD), Emploi-Québec, la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'île, Café jeunesse multiculturel et le Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé (CJE) sont les partenaires de cet événement.

La Table économie et emploi de Montréal-Nord

Conclusion

La création de la table Économie emploi de Montréal-Nord, était une réponse aux différentes problématiques socio-économiques qui touchent la main d'œuvre de Montréal-Nord : chômage, exclusion du marché de travail, problèmes d'intégration, racisme, etc. C'est un bel exemple de l'importance de la mobilisation du milieu et de la concertation entre les partenaires afin de faire face à ces problématiques. Également, c'est un exemple typique du rôle important que les CDEC et les CLD jouent dans la résolution des problématiques socio-économiques de leur territoire.